

## CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

### DELIBERATION n° 2021/09/21-22-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 21 septembre 2021, sous la présidence d'Eric BERTON, Président,

**Vu** le Code de l'Education,  
**Vu** les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,

**Considérant que** les concessions de logement de fonction sont fixées pour une durée de 3 ans ;

#### DECIDE :

#### OBJET : Renouvellement des concessions de logement

Le Conseil d'administration approuve le renouvellement des 53 concessions de logement en cours, dont 52 concessions pour nécessité absolue de service et une convention d'occupation précaire.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Membres en exercice : 36  
Quorum : 18  
Présents et représentés : 28

Fait à Marseille le 21 septembre 2021,

**Eric BERTON,**  
Président d'Aix-Marseille Université

